

Orthèses d'avancée mandibulaire et troubles respiratoires obstructifs du sommeil

Dernière mise à jour : 19/05/2025

Vendredi 10 octobre 2025 | 9H – 17H30

Organisme de formation :	CDF Formations
Formateur :	Dr Bernard MANTOUT
Lieu :	54 rue Ampère – 75017 PARIS
Durée de la formation :	7 heures – 1 jour
Type de formation :	Continue
Format de la formation :	Présentiel
Public visé et prérequis :	Chirurgiens-dentistes, aucun prérequis
Tarif chirurgien-dentiste adhérent Les CDF :	390 €
Tarif chirurgien-dentiste non adhérent Les CDF :	470 €
Prise en charge :	FIF-PL, OPCO-EP
Nombre de participants :	Minimum 12 – maximum 20
Contact :	formations@lescdf.fr

INTRODUCTION

Découvrez notre passionnante journée de formation continue dédiée aux chirurgiens-dentistes : "Orthèses d'avancée mandibulaire et troubles respiratoires obstructifs du sommeil". Le **SAOS** (Syndrome d'Apnées-Hypopnées Obstructives du Sommeil) est un enjeu majeur de santé publique qui affecte près de 1,5 million de français. Pourtant, cette pathologie reste méconnue et largement sous-diagnostiquée, avec moins de 2 cas sur 10 identifiés.

Le **ronflement**, bien plus qu'une simple nuisance sociale, a un impact significatif sur la qualité de sommeil de la personne concernée et peut entraîner des conséquences néfastes pour sa santé.

En tant que chirurgiens-dentistes, vous avez l'opportunité de jouer un rôle crucial dans la prise en charge de ces troubles grâce aux **orthèses d'avancée mandibulaire (OAM)**. Depuis le 28 octobre 2016, les actes de la CCAM (LBLD017 + YYYY465) liés à la réalisation des OAM sont pris en charge par l'assurance maladie, mais **nécessitent une formation spécifique**.

Ne manquez pas cette occasion de développer vos compétences et d'élargir votre champ d'intervention. Inscrivez-vous dès maintenant à notre formation continue, conçue pour vous offrir les connaissances et les outils nécessaires pour diagnostiquer et traiter efficacement le SAOS. Ensemble, améliorons la qualité de vie de vos patients !

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances sur les TROS et SAOS.
- Comprendre le rôle du chirurgien-dentiste dans la détection et prévention de ces pathologies.
- Sensibiliser sur l'impact des TROS sur la santé publique.
- Présenter les OAM comme solution thérapeutique.
- Répondre à la demande de dentistes formés en TROS.
- Souligner le potentiel de développement des OAM.
- Insister sur la compétence des praticiens pour la réalisation des OAM.
- Favoriser le développement des compétences professionnelles.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation en groupe pour favoriser les échanges dynamiques.
- Interactivité pour encourager la participation active.
- Évaluation régulière pour optimiser l'apprentissage.
- Supports visuels pour structurer les sessions.
- Ressources fournies en fin de formation comme référence ultérieure.

PROGRAMME

8h45 : Accueil des participants

9h00 : Introduction, présentation de l'intervenant et du programme de la journée

9h05 : Généralités sur la physiologie et les pathologies du sommeil

9h45 : Le Syndrome d'Apnées-Hypopnées Obstructives du Sommeil (SAOS) - Partie 1
Définitions – Physiopathologie – Épidémiologie

10h30 : Pause

10h45 : Le Syndrome d'Apnées-Hypopnées Obstructives du Sommeil (SAOS) - Partie 2
Diagnostic – Traitements : médicaux, chirurgicaux et instrumentaux

11h45 : Les orthèses orales pour SAOS et/ou ronflement

12h20 : Questions/réponses diverses

12h30 : Pause repas (inclus dans la formation)

13h45 : Les rôles du chirurgien-dentiste dans la prise en charge des TROS
Détection – Prévention – Traitement

15h00 : Protocole pratique pour la réalisation des orthèses d'avancée mandibulaire - Partie 1
Exigences du médecin du sommeil
Conditions de prise en charge de l'appareillage
Liste des OAM remboursables avec codes et tarifs
Honoraires du praticien selon la CCAM
Indications et contre-indications
Résultats et effets secondaires potentiels des OAM

15h45 : Pause

16h00 : Protocole pratique pour la réalisation des OAM - Partie 2
Étapes cliniques de prise en charge

16h45 : Spécificités du SAOS chez l'enfant

17h00 : Questions/réponses diverses

17h20 : Questionnaire d'évaluation et corrigé

17h30 : Clôture de la formation

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Nous avons mis en place des méthodes d'évaluation efficaces et adaptées pour mesurer les progrès réalisés tout au long de la formation et assurer la satisfaction des participants. Voici les méthodes d'évaluation améliorées :

Test d'auto-positionnement : avant la formation, les participants réaliseront un test pour évaluer leur niveau de connaissance sur le sujet. Cela permettra d'adapter le contenu de la formation aux besoins spécifiques des participants et d'assurer un apprentissage optimal.

Questionnaire d'évaluation post formation : à la fin de la formation, les participants en rempliront un pour mesurer leurs acquis immédiats et identifier les points à améliorer. Les réponses fourniront des informations précieuses pour ajuster et perfectionner les futurs programmes de formation.

Questionnaire de satisfaction : enfin, les participants seront invités à remplir un questionnaire de satisfaction pour recueillir leurs impressions sur la qualité et la pertinence de la formation. Les retours permettront d'améliorer continuellement nos formations et de répondre au mieux aux attentes des participants. Ces méthodes d'évaluation combinées offrent une approche complète pour évaluer les progrès des participants, assurer leur satisfaction et garantir l'efficacité de la formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION & DÉLAIS D'ACCÈS

- 1 : Inscription et règlement possibles en ligne.
- 2 : Une confirmation d'inscription vous est envoyée par courriel à réception du formulaire complété et du règlement.
- 3 : 15 jours avant la formation, vous recevrez par courriel votre convocation avec tous les éléments pour participer à la session.
- 4 : Vous recevrez 7 jours après la session, vos attestations de présence et de règlement.
 - *Délai d'accès : les demandes d'inscription peuvent être envoyées jusqu'à 30 jours avant le début de la formation, en fonction des places disponibles. Pour plus d'informations sur les délais des sessions indiquées « complet », merci de nous contacter.*
 - *Pour les conditions d'annulation, vous référer aux Conditions Générales de Vente, téléchargeables sur notre site.*

FINANCEMENT & PRISE EN CHARGE

Pour les praticiens libéraux > FIF-PL :

Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF-PL fifpl.fr au maximum 10 jours après le début de la formation.

Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF-PL vous verse le remboursement à l'issue de la formation*, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

*Formation susceptible d'être prise en charge

Pour les salariés > OPCO-EP : selon barème annuel, renseignements sur www.opcoep.fr

- Informations utiles :
 - NDA de CDF Formations : 11 75 43379 75
 - Lieu : Organisme de formation
 - Modalité d'exécution : présentiel
 - Intitulé du stage : Orthèses d'avancée mandibulaire et troubles respiratoires obstructifs du sommeil
 - Dates de début et de fin : 10 octobre 2025 à 9h au 10 octobre 2025 à 17h30
 - Durée en heures par stagiaire : 7
 - Durée en jours par stagiaire : 1
 - *Le montant HT est égal au montant TTC*
 - Vous aurez également besoin de la convention de formation, téléchargeable sur notre site, ainsi que de ce programme.
- Dans le cadre d'un financement DPC, FIF-PL ou OPCO-EP, n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on vous accompagne dans vos démarches de prise en charge.
- *Notre tutoriel est disponible en téléchargement sur notre site ; il vous aidera à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.*

CDF FORMATIONS, DES FORMATIONS PENSÉES POUR TOUS !

Nous sommes à votre écoute, si vous êtes en situation de handicap, contactez notre Référent Handicap : formations@lescdf.fr.

